

## Sur les blogs d'ADELI

*Reproduction des billets de blog de nos adhérents*

*Les adhérents d'ADELI*

*Nous reproduisons ici, comme dans chaque Lettre, les billets de blog proposés par nos adhérents. Ils concernent essentiellement dans ce numéro les thèmes de la cybersécurité et des usages du numérique.*

### Ceci est un livre

Soumis par Martine Otter, le 05/03/2015 - 14:07  
Mots-clés: Archivage, Commission européenne, Économie, Livre numérique, TVA



Le taux de TVA réduit de 5,5 % pourrait ne plus s'appliquer au livre numérique, renchérissant encore son prix, pourtant à peine moins élevé que celui du livre papier. Ceci sous prétexte qu'il s'agirait d'un service et non d'un bien culturel de première nécessité. On pourrait arriver au paradoxe d'un prix du livre numérique plus élevé que celui d'un livre papier...

Livre numérique : la TVA à taux réduit retoquée par la justice européenne - JDN Web & Tech  
<http://www.journaldunet.com/ebusiness/commerce/tva-livre-numerique-0315.shtml>

Le site unlivreestunlivre.eu mène une campagne pour tenter de convaincre la Commission européenne du fait qu'un livre reste un livre, quel que soit son support. Il s'agit bien en effet d'un même document, quel que soit son support physique...

### Nasa : 5 années de vie du Soleil résumées en 5 minutes

Soumis par Pierre Fischof, le 14/02/2015 - 02:01  
Mots-clés : Technologies

Un moment de grâce technologique alliée à de la poésie et à un hommage à la nature.

Les documentalistes et spécialistes de l'archivage ne pourront que confirmer cette position...

### Commentaire #1 de Pierre Fischof soumis le 06/03/2015 - 19:49 Livre numérique et livre papier

Aux dernières nouvelles, l'Europe aurait rejeté ce projet français de différencier la TVA d'un même produit selon qu'il soit offert en version papier ou en version numérique... Effectivement, cette différenciation semble totalement illégale au regard des lois européennes, comme cela l'a été durant plusieurs années pour la presse en ligne menacée d'étouffement par le biais de la TVA (cf. conflit entre Bercy et Médiapart).

Faut-il, tout de même, avoir d'angoissants problèmes de trésorerie et, en plus de peu de principes (ou d'une absence de principes), une vision de l'économie à courte vue et rabougrie, pour fomenter de si lamentables et honteux projets anti-culturels ?....

Il est vrai qu'à force d'aider, soutenir et subventionner Amazon, Google et Apple, sociétés reines du chiffre d'affaires, à coup de cadeaux royaux et dispenses d'impôts, avec invitations à s'héberger dans des paradis fiscaux européens, cela finit par créer dans les caisses publiques de gros déficits qu'il faudra bien ensuite combler !

Et il est tout de même plus facile de réclamer de l'argent aux tout petits et aux moyens, plutôt que de réclamer l'argent qu'ils doivent déjà à ceux des plus grands qui en ont de grosses quantités mais qui le dissimulent dans leurs déclarations !

C'est une conception de la morale, du civisme, de la société et du patriotisme que, dans un sursaut irréfléchi de mauvaise humeur, certains pourraient nommer du vilain mot de « corruption », sans le vouloir, bien sûr...

Le satellite SDO a rapporté des images impressionnantes de son voyage de cinq ans autour du soleil.

Quelques-unes d'entre elles ont ici été montées par la NASA sous la forme d'une vidéo sur notre bel univers.

<http://www.atlantico.fr/pepitesvideo/nasa-5-annees-vie-soleil-resumees-en-5-minutes-2001906.html>

## Les Mainframes ont fêté leurs 2 fois 25 ans !...

Soumis par Pierre Fischof, le 02/03/2015 - 01:04  
Mots-clés : Homme et Systèmes d'Information, IBM, Mainframe, Technologies

Le Monde Informatique nous rappelle que le 7 avril 1964, IBM présentait le System/360 qui marquait le début des grands systèmes pour la firme.

Cette aventure répondait à un besoin d'uniformisation des ordinateurs et d'une meilleure compatibilité dans les programmes.

Qu'en a-t-il été de l'évolution au cours de toutes ces années ? Le mainframe a connu plusieurs évolutions au fil du temps et fait le succès d'IBM.

En 1971, le chiffre d'affaires de Big Blue est passé à 8,3 milliards de dollars contre 3,6 milliards en 1965. Dans les années 70, 70 % des grands systèmes vendus étaient des IBM. En 1982, plus de la moitié du chiffre d'affaires de la société était issu des descendants du System/360.

Aujourd'hui, il reste encore une activité importante de la société, malgré un mouvement de déconsolidation des entreprises pour aller vers des architectures x86.

Le plus surprenant de l'actualité de 2015 n'est-il pas que :

- d'un côté, d'énormes champs des applications traditionnelles indispensables à notre vie quotidienne tournent toujours sur mainframe (malgré les apparences cosmétiques trompeuses du Web), à commencer par nos banques-assurances, un large pan des commerces de grande distribution et les réservations aériennes ;
- de l'autre côté, une part des applicatifs Linux ouverts et de la mobilité dernier cri sont consolidés, pour des raisons simples d'économie d'échelle et de simplification et sécurité, sur un mainframe, soit utilisé entièrement, soit partagé à la demande ?

Une réalité souvent ignorée ou même déniée, réalité sur laquelle nous sommes souvent assis, comme sur les branches d'un arbre dont quelques doux naïfs rêveraient parfois de façon suicidaire, de voir coupées aujourd'hui les branches ?...

<http://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-le-mainframe-d-ibm-fete-ses-50-ans-57105.html>

## Wikimédia : un Référentiel de connaissances étonnant, malgré ses inégalités criantes...

Soumis par Pierre Fischof, le 01/03/2015 - 23:14  
Mots-clés : Collaboration, Droit à l'oubli, Homme et Systèmes d'Information, Wikipédia

S'il est bien un Référentiel de connaissances générales devenu « majeur », outre le fait de se vouloir ouvert et collaboratif, c'est bien, malgré toutes ses inégalités, le référentiel Wikimédia.

Fonctionnant déjà bien des langues, et comportant différentes branches applicatives en accroissement constant, dont une université en ligne, le principal de ses composants et le plus remarqué en est l'assez « étonnant » Wikipédia.

Cette encyclopédie collaborative comporte, dans certains des domaines dans lesquels la collaboration volontaire est suffisamment massive et correctement organisée, des articles souvent remarquables par leur qualité.

Dans d'autres domaines où la collaboration est soit relativement nulle ou faible, soit objet de forts groupes de pressions unilatérales, les contenus en résultant deviennent bien évidemment de médiocre qualité et subjectifs, mais, il est vrai, de façon souvent signalée aux lecteurs.

L'encyclopédie populaire suscite à la fois, donc, beaucoup d'adhésion populaire et bien des critiques, parfois justifiées, d'autres moins justifiées, à la lumière de la règle du jeu qui en est que c'est à chacune et chacun aussi d'en corriger le contenu... En critiquer l'utilisation qui en est faite, quand celle-ci est irréfutable et sans recul, est par contre pleinement justifié...

Dans l'article dont le lien est fourni ci-dessous, il s'agit pas contre de contestations concernant le « droit à l'oubli », appliquées, non aux moteurs de recherches, mais à une encyclopédie ouverte en ligne. Cette contestation n'est peut-être pas encore si simple à évaluer et à trancher, tant les arguments pour et contre semblent nombreux et complexes...

« La fondation Wikimédia, qui gère l'encyclopédie en ligne Wikipédia constituée par la communauté des internautes, a livré cette semaine son premier rapport de transparence. Elle y fait le point sur les demandes qu'elle a reçues au cours des deux dernières années, de la part de gouvernements, d'individuels ou d'organisations diverses, pour obtenir des informations sur ses utilisateurs ou pour supprimer certains contenus. Sur les 304 demandes de suppression ou de modification de contenus de portée générale, aucune n'a été accordée. »

<http://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-wikimedia-livre-un-rapport-de-transparence-et-s-estime-censuree-par-le-droit-a-l-oubli-58241.html>

## Décision en faveur de la neutralité du Net aux États-Unis

---

Soumis par Martine Otter, le 28/02/2015 - 10:29  
Mots-clés : Internet, Neutralité du net, Régulation

Décision encourageante de la FCC (Federal Communications Commission) en faveur de la neutralité du Net aux États-Unis, mais attention le débat n'est pas clos. Le Sénat américain pourrait encore faire annuler cette décision. Victoire cruciale pour la neutralité du Net aux États-Unis.

---

[http://abonnes.lemonde.fr/pixels/article/2015/02/26/etape-decisive-pour-la-neutralite-du-net-aux-etats-unis\\_4583490\\_4408996.html](http://abonnes.lemonde.fr/pixels/article/2015/02/26/etape-decisive-pour-la-neutralite-du-net-aux-etats-unis_4583490_4408996.html)

Le Parlement européen pourrait prendre une décision analogue, mais ce n'est pas encore gagné. <http://www.usine-digitale.fr/editorial/la-neutralite-du-net-aux-etats-unis-pourrait-influencer-l-europe-avance-jeremie-zimmermann-de-la-quadration-du-net.N316391>

« La neutralité du Net aux États-Unis pourrait influencer l'Europe », avance Jérémie Zimmermann de la Quadrature du Net  
Restons donc vigilants.

---

## Attaque NSA : le fabricant de puces GEMALTO s'explique

---

Soumis par Patrick Kineider, le 26/02/2015 - 12:49  
Mots-clés : Piratage, Puce, Téléphones portables, Virus

[http://www.lemonde.fr/pixels/article/2015/02/25/cartes-sim-piratees-gemalto-confirme-des-attaques-mais-pas-de-vol-massif\\_4582726\\_4408996.html](http://www.lemonde.fr/pixels/article/2015/02/25/cartes-sim-piratees-gemalto-confirme-des-attaques-mais-pas-de-vol-massif_4582726_4408996.html)

---

La Société reconnaît le piratage, mais - pour sauvegarder son image - n'engagera pas d'action en « réparations » contre l'Agence américaine.

Ce n'est pas la première ingérence des USA dans les systèmes IT européens, l'écoute il y a quelques mois de responsables politiques avait défrayé la chronique ! En la matière, les Américains ne sont pas chez eux, le « Patriot Act » ne s'applique pas, et le fait pour certains parlementaires de demander une commission d'enquête me paraît le minimum des actions à mener !

---

## Vogue big data : des désillusions pointent-elles déjà ?

---

Soumis par Pierre Fischhof, le 26/02/2015 - 02:09  
Mots-clés : Big data, Homme et Systèmes d'Information

Quand des espoirs excessifs entièrement fondés sur une toute puissance du big data rencontrent la frontière entre rêves et réalités, alors des désillusions surgissent à la mesure des espoirs mal mesurés.

Dans Le Monde Informatique, John Foreman, data scientist chez MailChimp.com, société spécialisée dans le routage d'emails, pointe, à propos des big data, des promesses marketing qui, comme c'est trop souvent leur rôle, vendent un excès de rêve, à distance de la réalité.

---

Selon l'article, le Gartner, comme analyste, se montre, par contre, plus confiant pour l'avenir des gros ensembles de données. Pour Doug Laney, vice-président de la recherche de Forbes dont les prévisions visent 2020, la plupart des données utilisées par les entreprises proviennent de sources extérieures. Ces données seront, certes, issues de sources multiples et disponibles dans de multiples formats pouvant brouiller leur exploitation, mais elles seront également très précieuses. La plus grande base de données de l'entreprise, ce n'est pas l'ERP, c'est le web lui-même et les données exogènes, disponibles désormais à partir de sources de données syndiquées et ouvertes.

<http://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-big-data-les-desillusions-pointent-deja-60281.html>

---

## Comment une enseigne s'appuie sur le big data pour trouver ses meilleurs emplacements

---

Soumis par Pierre Fischhof, le 26/02/2015 - 01:57  
Mots-clés : Big data, Homme et Systèmes d'Information

Starbucks exploite un processus pour mieux cerner les emplacements de ses nouveaux points de ventes, selon le Monde Informatique.

En associant son outil de planification d'ouverture de boutiques à un système d'information géographique, la chaîne de restauration américaine Starbucks s'est dotée d'un atout de développement commercial qui semblerait lui réussir.

<http://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-comment-starbucks-s-appuie-sur-le-big-data-pour-trouver-de-meilleurs-emplacement>

---

## **Présentation vidéo de l'ouvrage «Des Tabulatrices aux Tablettes, la longue marche des S.I. vers l'ère numérique»**

Soumis par Pierre Fischof, le 25/02/2015 - 03:35  
Mots-clés : Homme et Systèmes d'Information, Technologies

L'on trouvera ici, sous la forme d'une très brève interview, la présentation vidéo par son principal auteur et coordinateur, Jean Rohmer, de l'ouvrage collectif « Des tabulatrices aux tablettes : la longue marche des systèmes d'information », sous le patronage de l'institut Fredrik R. Bull, Éditions Cigref Nuvis, à partir du site [veillemag.com](http://veillemag.com).

Pour son auteur, à travers le prisme de l'entreprise, et non pas des laboratoires, il s'agit de comprendre le passé des Systèmes d'Information d'entreprises, du 20<sup>ème</sup> siècle, avec la mécanographie, pour mieux comprendre le présent du début du 21<sup>ème</sup> siècle.

Donc un parcours de la première guerre mondiale jusqu'à aujourd'hui.

Il s'agit de montrer, d'année en année, l'évolution exponentielle des capacités des matériels informatiques (hardwares) pour un coût unitaire du transistor parallèlement en baisse. Il s'agit donc de retracer l'histoire pour envisager le futur.

L'ouvrage collectif présenté est issu de dix pleines années de conférences qui ont été effectuées au sein de l'institut Fredrik R. Bull. Celui-ci est un «Think-Tank» dont l'objet principal est d'étudier les conséquences de l'emploi des nouvelles technologies dans la société.

[http://www.veillemag.com/Table-ronde-de-lancement-Des-Tabulatrices-aux-Tablettes-la-longue-marche-des-systemes-d-information-vers-l-ere\\_a2595.html](http://www.veillemag.com/Table-ronde-de-lancement-Des-Tabulatrices-aux-Tablettes-la-longue-marche-des-systemes-d-information-vers-l-ere_a2595.html)

## **Un Ministre français cherche à convaincre les géants Américains de l'aider dans l'antiterrorisme sur le Web**

Soumis par Patrick Kineider, le 20/02/2015 - 18:55  
Mots-clés : Harmonisation, Ministre, Site, Terrorisme

Voici une action s'inscrivant logiquement dans les annonces du gouvernement suite aux attentats parisiens (et sans doute, à d'autres divers phénomènes de violence constatés) début 2015 :

<http://pro.clubic.com/it-business/securite-et-donnees/actualite-755081-cazeneuve-silicon-valley.html>

On sait qu'avant tous ces événements, certaines réponses des sociétés du Web avaient tardé, donc, Wait and See les décisions et/ou réponses des multinationales visitées.

## **Les FabLabs, démocratisation numérique des savoir-faire ?**

Soumis par Pierre Fischof, le 18/02/2015 - 16:18  
Mots-clés: Démocratie, Homme et Systèmes d'Information, Technologies

Que sont les FabLabs et quelles sont leurs potentialités ? À l'occasion de la parution d'un nouveau livre « FabLabs, etc .... » (\*), dans un article et dans une interview vidéo didactique de l'un des auteurs, Jérôme Hourdeaux éclaire pour Médiapart, les origines, les enjeux et les possibilités (immédiates et de plus long terme) du mouvement des FabLabs, mouvement inspiré par les hackers et la culture du « Do It Yourself ».

Au choix : une introduction ou une mise à jour de ses connaissances sur le sujet...concise et des plus passionnantes.

(\*) FabLabs, etc. Les nouveaux lieux de fabrication numérique, par Camille Bosqué, Ophelia Noor et Laurent Ricard, Éditions Eyrolles, Collection Serial Makers. 207 pages.

<http://www.mediapart.fr/journal/france/180215/les-fablab-une-democratisation-numerique-des-savoir-faire>

## La CNIL impose un juge au blocage administratif des sites

---

Soumis par Pierre Fischhof, le 11/02/2015 - 19:58  
Mots-clés : CNIL, Démocratie, Homme et Systèmes d'Information

Bonne nouvelle pour les associations dans la défense des libertés individuelles : la CNIL a finalement désigné un magistrat pour le contrôle de la liste des sites Web réputés, par leur contenu, violer les lois de la république, ceci afin de décider ou non de fermer ou de bloquer ces sites.

« La procédure de censure administrative, c'est-à-dire extrajudiciaire, des sites internet pédopornographiques et faisant l'apologie du terrorisme inclura finalement un juge ».

Cette mesure est un soulagement pour l'ensemble des associations, comme des journalistes, ainsi rassurés, précédemment inquiets et alarmés par la possible imposition d'une « loi militaire » d'exception, laquelle serait appliquée sans aucune possibilité de contrôle par la société civile...

Nous ne pouvons que nous en réjouir, car si la CNIL a les compétences techniques pour contrôler les possibles empiétements éventuels sur les libertés individuelles, les magistrats ont les compétences juridiques pour contrôler celles-ci comme le respect des lois de la République...

<http://www.mediapart.fr/journal/france/100215/le-blocage-administratif-des-sites-la-cnil-impose-un-juge>

**Commentaire #1 de : Martine Otter  
soumis le : 21/02/2015 - 10:02**

Décret LPM : La Quadrature du Net dépose un recours devant le Conseil d'État | La Quadrature du Net

« Paris, 18 février 2015, aux côtés des fournisseurs d'accès associatifs de la fédération FFDN, La Quadrature du Net vient de déposer devant le Conseil d'État un recours contre le décret d'application de la Loi de programmation militaire (LPM) sur l'accès administratif aux données de connexion. À travers cette action contentieuse qui s'appuie sur une récente décision de la Cour de justice de l'Union européenne, c'est toute une partie de l'édifice juridique de la surveillance d'Internet qui est attaquée. Ce recours intervient alors que le gouvernement instrumentalise les événements sanglants du mois dernier pour aggraver les dérives actuelles, avec la présentation prochaine du projet de loi sur le renseignement. »

À suivre, donc

---

## Spot : l'agilité du chien-robot (vidéo)

---

Soumis par Pierre Fischhof, le 11/02/2015 - 17:39  
Mots-clés : Homme et Systèmes d'Information, Technologies

Bluffant de performance et d'efficacité, le chien robot électrique de 75 kg développé pour l'armée américaine par Boston Dynamics, laboratoire de Google, la société d'innovation dont l'on ne comprend toujours pas bien, par ailleurs, la si grande modestie de ses déclarations d'impôts au côté de beaucoup de ses consœurs...

Impressionnante de vérité, la vidéo ci-dessous montre notamment, au côté de l'homme, toutes les capacités vélocitrices et de rétablissement de l'équilibre dudit robot à quatre pattes, même après un choc. Elle nous montre, par-là, sans doute par cet exemple, bien plus encore que la capacité de vérins hydrauliques tout à fait normalement mis en œuvre, le meilleur de l'état de l'art en matière de programmation robotique opérationnelle de la motricité d'un tel robot si fidèlement et précisément imité, écologiquement, de notre mère nature...

<http://www.atlantico.fr/pepitesvideo/dites-bonjour-spot-etrange-chien-robot-developpe-google-1998975.html>

---

## Pourquoi il faut mettre à jour les sites Web

---

Soumis par Martine Otter, le 16/01/2015 - 08:01  
Mots-clés : Cyber-attaque, Cyber-terroriste, Cybersécurité

Si certains en doutaient encore, la démonstration flagrante de l'utilité des mises à jour vient d'être faite à grande échelle :

Op CharlieHebdo : les représailles ont commencé  
<http://www.silicon.fr/cyber-represailles-op-charlie-hebdo-20-000-sites-francais-attaques-105969.html>

À lire : les fiches de recommandations publiées par l'ANSSI à destination des internautes et administrateurs de site :

Protéger son site Internet des cyberattaques - ANSSI

<http://www.ssi.gouv.fr/actualite/proteger-son-site-internet-des-cyberattaques/>

## Fraude, évasion et optimisation fiscale

Soumis par Patrick Kineider, le 10/02/2015 - 16:43  
Mots-clés : Apple, Banque, Évasion, Fraude, Google, Homme et Systèmes d'Information, Optimisation

La récente révélation d'une « évasion fiscale internationale » via la Banque britannique « HSBC » implantée en Suisse, remet au-devant de l'actualité la question mondiale de l'évasion fiscale, et ceci, quelques semaines après la signature par 80 pays (cf. article du site de fin 2014) d'un accord d'information réciproque sur la totalité des comptes bancaires desdits pays.

Par exemple, on estime à plus de 70 milliards de dollars, la somme des impôts dus par Google à l'État Américain, et déclarés au titre d'une « optimisation fiscale » dans des pays à faible fiscalité (Irlande par exemple)

<http://bfmbusiness.bfmtv.com/entreprise/74percent-du-cash-de-google-dort-aux-bermudesbr-862542.html>

L'optimisation fiscale, moralement répréhensible dans le pays concerné, et en dépit de la lutte contre les paradis fiscaux, déclenchée en 2010 par les G20, n'est pas illégale.

De tout temps, la fraude fiscale concerne la non-déclaration en France, des revenus des particuliers, qu'ils aient des faibles revenus ou des « fortunes personnelles » (acteurs célèbres, sportifs..); elle est illégale, car dans nos démocraties, le consentement à l'impôt national est une obligation. Certains ont comparé le montant total de cette fraude en France, au déficit de croissance, et les ordres de grandeur sont semblables ; ce qui pourrait conduire à penser qu'une éradication globale de la première, pourrait servir cette croissance et donc l'économie française.

Dans la pratique, ce n'est évidemment, pas aussi simple, mais ça peut donner des idées aux gouvernants...

### **Commentaire #1 de Pierre Fischhof soumis le 11/02/2015 - 13:08**

Cette question est remise depuis quelques années ou décennies sur le devant de l'actualité. Vu le volume immense des finances concernées et l'ampleur des fonds manquants dans les budgets de nos États, véritable saignée (en plus de l'immoralité symbolique « honteuse » que cela représente pour notre jeunesse, les peuples et nos sociétés) la question de la fraude fiscale internationale, enrobée du si beau nom de « l'optimisation fiscale », est devenue une question à la fois planétaire, européenne et nationale de première urgence.

Elle nous concerne pour deux raisons dans notre monde des Systèmes d'Information et du Numérique :

- 1- parce que ce sont des géants du Numérique qui sont d'abord, entre autres, concernés, tels Google, Facebook, Amazone, Apple et autres,
- 2- parce que c'est par une coordination internationale à la fois informationnelle et numérique, en plus évidemment d'une volonté politique internationale sans faille, que cette gigantesque gabegie pourra seulement être stoppée.

Sans traitement de cette question, aucun de nos grands problèmes financiers actuels ne peut trouver de solutions.

Et cette « fraude », acceptée de façon complice ou non, intervient à de multiples étages et niveaux, internationaux et nationaux, ce qui multiplie son ampleur et sa nocivité, comme on l'a vu aussi en Grèce où les services du fisc ont été « désarmés » de moyens humains efficaces leur permettant de faire des contrôles efficaces, comme, dans une moindre mesure, c'est aussi le cas en France.

Seul le vrai mot de « corruption » (internationale et nationale), dont l'usage était jusque-là réservé à la qualification de quelques républiques bananières ou autre pays du Sud ou de l'Est, peut qualifier, en vérité, l'état de nos sociétés.

Illégal ou non : là n'est bien évidemment plus la question, car en absence d'autorité coordonnée, volontaire et efficace, l'esprit de la loi pourra toujours être détourné au moyen de la lettre, ceci-ci en dressant les différentes législations les unes contre les autres... Ce « vol », légal ou non, puisqu'il faut bien appeler un « chat » un chat, nécessite donc une volonté et une coordination internationale intraitable qui permette que ce ne soit plus les faibles qui payent à la place de ce qu'auraient dû payer les plus riches... Et que soit respectée enfin dans l'esprit la grande déclaration universelle des droits de l'homme...

### **Commentaire #2 de Patrick Kineider soumis le 26/02/2015 - 19:14**

Eh oui, Pierre.....on voudrait tous que ça aille bien plus loin...

Il faut dire aussi que les Américains se permettent pas mal de choses ; ensuite, quand on songe que Gemalto ne porte même pas plainte pour la récente attaque de la NSA sur leur SI, sans doute pour soigner leur image, on voit qu'il y a loin de la coupe aux lèvres !

## Sécurité informatique : il y a encore du boulot...

---

Soumis par Patrick Kineider, le 21/01/2015 - 15:49  
Mots-clés : Enquête, Mot de passe, Sécurité informatique

L'État, à la suite d'événements dramatiques et troublants, prend des mesures fortes pour lutter contre la cybercriminalité terroriste. Selon l'enquête d'un organisme privé nombre de mots de passe utilisés personnellement ou professionnellement, n'obéissent à aucune réflexion.

---

## Le « top » des mots de passe les plus piratés...

---

Soumis par Pierre Fischof, le 22/01/2015 - 16:06  
Mots-clés : Accès sécurisé, Cybersécurité, Homme et Systèmes d'Information, SI professionnels et personnels

Le site Atlantico le 22 février 2015, a annoncé les 25 mots de passe les plus couramment piratés. Ce hit-parade est publié chaque année par l'entreprise spécialisée SplashData. Si notre mot de passe appartient à cette liste, il serait peut-être urgent d'en changer ! Voici un extrait des 10 mots les plus originaux :

1. 123456	2. Password
3. 12345	4. 12345678
5. Qwerty	6. 123456789
7. 1234	8. Baseball
9. Dragon	10. Football

---

## Comment le compte Twitter du Monde a été piraté

---

Soumis par Martine Otter, le 24/01/2015 - 10:03  
Mots-clés : Cyber-attaque, Cyber-terroriste, Cybersécurité

Des pirates liés au régime syrien ont pris le contrôle du compte Twitter du journal Le Monde, dans la nuit de mardi à mercredi. Leur cheminement a été détaillé et expliqué sur le site du journal dans un article de Martin Untersinger et Damien Leloup, tous deux journalistes, spécialistes du numérique. Comment notre compte Twitter a été piraté [http://abonnes.lemonde.fr/pixels/article/2015/01/24/comment-notre-compte-twitter-a-ete-pirate\\_4562506\\_4408996.html](http://abonnes.lemonde.fr/pixels/article/2015/01/24/comment-notre-compte-twitter-a-ete-pirate_4562506_4408996.html)

Ces mots de passe sont constitués de chaînes de caractères triviaux (répétition de chiffres, mots courants, etc.)

<http://www.01net.com/editorial/641987/et-les-plus-mauvais-mots-de-passe-de-l-annee-sont/>

L'enquête a concerné un peu plus de 3 millions de mots de passe recensés, cependant elle ne donne pas les proportions de ceux ainsi constitués « à la va-vite » et faciles à déjouer, quelles que soient les finalités des individus malveillants...

On se demande si ceux qui œuvrent depuis près de 30 ans pour la sécurité informatique ne prêchent pas dans le désert...

Nous pouvons vérifier à quel point l'originalité n'est pas l'une de nos qualités les mieux partagées, et qu'il nous reste du chemin à faire et avons de la marge pour améliorer la sécurité de tous nos systèmes d'information !...

À quoi sert-il, en effet, qu'un système informatique d'une entreprise soit merveilleusement et admirablement « blindé », tel le meilleur des coffres, avec mille pare-feu, antivirus, voire cryptages, si quelques-uns de ses postes de travail, individuels ou collectifs à hauts accès, sont accessibles par le mot de passe « 123456 » ou « password ».

Sans parler de la « volatilité » de nos PCs, tablettes, téléphones et assistants personnels ?

Le maillon faible principal, toujours trop sous-estimé, montré ici, n'est-il donc pas encore une fois, beaucoup plus humain que technique ?

À vous ici d'en juger...

<http://www.atlantico.fr/atlantico-light/voici-25-mots-passe-plus-pirates-1967613.html>

Petite leçon de cybersécurité pour tous. Cette expérience devrait tous nous rendre plus prudents.

**Commentaire #1 de : Pierre Fischof  
soumis le : 24/01/2015 - 20:38**

« Un dicton populaire dans les services informatiques veut que « la plus grande des failles de sécurité, c'est l'interface chaise-clavier » : à savoir, l'utilisateur. » (ou l'homme, l'être humain) C'est là un bel et grand enseignement, parmi d'autres, que l'on peut en tirer.

Cet article du Monde est, effectivement, plein d'enseignements pour nous tous, comme utilisateurs ou concepteurs et réalisateurs de Systèmes d'Information et de Communication numérisés...

## France : Mesures gouvernementales antiterroristes sur le WEB

---

Soumis par Patrick Kineider, le 04/02/2015 - 11:54  
Mots-clés : Djihadisme, Libertés, Loi, Sécurité, Site, Terrorisme

Suite aux attentats parisiens de Charlie Hebdo et de l'Hyper Cacher du 12<sup>ème</sup>, début Janvier, et de l'émotion immense et des attentes nationales générées - en France et ailleurs - le gouvernement, parmi des mesures très nombreuses, soumet au conseil des ministres du 4/2/2015, un projet de loi sur le repérage et le blocage administratif suivi du dé-référencement des sites, blogs, réseaux sociaux..Web faisant l'apologie du terrorisme : <http://www.nextinpact.com/news/92966-le-decret-sur-blocage-sites-presente-en-conseil-ministres.htm>

Comme toutes les autres mesures visant à réguler Internet, ces dispositions n'ont pas manqué d'être analysées par des commissions législatives spéciales, en particulier au Sénat. En particulier, le conflit entre les nécessités de sécurité publique et la protection des libertés, un peu analogue à celui qui s'est présenté lors de la mise au point des lois « HADOPI » (protection des droits d'auteur des œuvres sur le Net) il y a une dizaine d'années, se pose.

On sait également que ces mesures :

1/ sont d'une efficacité relative en raison de la nature internationale du Web, qui permet le déplacement de sites récusés dans un pays, dans un autre pays,

2/ qu'en matière de lutte anti-terroriste, le périmètre législatif européen peut sembler plus pertinent.

Voici un lien intéressant avec des textes et vidéos diverses sur la commission en question :

[http://www.senat.fr/commission/enquete/reseaux\\_d\\_jihadistes.html](http://www.senat.fr/commission/enquete/reseaux_d_jihadistes.html)

Des voix libertaires de « tenants de la neutralité du Net » n'ont pas manqué pas de s'élever contre de telles mesures. .

---

## Contribution de Google à la concertation nationale sur le numérique

---

Soumis par Martine Otter, le 12/01/2015 - 13:21  
Mots-clés : Données personnelles, Économie numérique, Google, Identité numérique, Portabilité, Protection de la vie privée, Protection des données

Google donne son point de vue sur le sujet « données, traces et algorithmes ».

---

Mais, en cette période générale assez troublée, la vérité oblige à dire que cette « liberté » s'arrête chez les citoyens à la protection de l'ordre public sur les territoires : « le Web ne doit pas devenir une zone de non-droit » (M. Le Sueur, Rapporteur de la Commission).

### Commentaire #1 de Pierre Fischhof soumis le 11/02/2015 - 18:09 Sécurité et risques démocratiques

Un profond débat démocratique est en cours pour bien différencier l'action des États pour la sauvegarde de la démocratie et des mesures qui, pour assurer cette sauvegarde de la démocratie remettraient celle-ci en cause : réalité si paradoxale.

Ce débat est justifié si l'on observe attentivement l'éclatant paradoxe de ce que l'on a vu, par exemple, semble-t-il, concernant les États-Unis au nom de la lutte contre le terrorisme, ouvrant semble-t-il, à Guantanamo comme en Europe, des camps de prisonniers dénués de tout contrôle juridique et parlementaire où l'on aurait pratiqué la torture pour extorquer de faux aveux, tout comme les révélations concernant les systèmes de surveillance des télécommunications détournés à des fins de négociation économique et commerciale.

Ce qui est vrai pour les États-Unis l'est aussi, bien évidemment, pour la France, dont les dernières mesures administratives de surveillance cherchent à s'affranchir, elles aussi, de tout contrôle juridique et parlementaire.

Au-delà de la lutte légitime, avec tous les moyens utiles, pour le respect de toute la loi, là réside par contre le paradoxe potentiel de vouloir combattre la remise en cause de la liberté d'expression culturelle et journalistique, telles que pour Charlie-Hebdo, tout en risquant de mettre en œuvre des mesures qui bâillonneraient cette même liberté d'expression en se permettant de fermer des sites Web qui déplairaient au pouvoir, quel qu'il soit, en se dispensant pour cela du simple contrôle si précieux des juges...

Données, traces et algorithmes | Concertation nationale sur le numérique

<https://contribuez.cnnumerique.fr/debat/63/avis/2556>

À l'entendre tout cela est simple : l'utilisateur doit contrôler ses données et, s'il n'est pas content d'un service, changer de prestataire, en bénéficiant de la portabilité des données. N'hésitez pas à donner votre point de vue en ligne sur le site du Conseil National du numérique. Moi, j'ai donné le mien.



## Ce que les jeux vidéo ont appris aux ministres des finances !

---

Soumis par Pierre Fischhof, le 28/01/2015 - 15:31  
Mots-clés : Homme et Systèmes d'Information, Informatique

Branche particulière de l'informatique, les jeux vidéo, « jeux sérieux » ou non, constituent un moyen d'apprentissage de la vie réelle. C'est en tout cas, l'avis défendu par d'éminents économistes, gestionnaires, éducateurs et psychologues, et l'expérience et observation de la pratique « ludique » des choses sérieuses semblerait leur donner mille fois raison...

Cet article du 27/01/2015 du Monde.fr, signé par William Audureau et Damien Leloup semblerait montrer que le nouveau ministre des finances de la Grèce, Yanis Varoufakis, un Australien-Grec ancien conseiller économique keynésien intransigeant de Papandreou de 2002 à 2004 ayant ensuite dû fuir la Grèce pour enseigner aux États-Unis, aurait trouvé, en travaillant ces deux dernières années comme consultant chercheur au service d'une société de jeux vidéo en ligne, de fabuleux moyens pour simuler les modèles économiques et comportements financiers des institutions grecques, européennes et mondiales...

Yanis Varoufakis avait été pour cela, il y a plus de deux ans, contacté par « Gabe Newell, le président-directeur-général de Valve, l'entreprise américaine qui gère la plus grande plate-forme de distribution de jeux vidéo dématérialisés, Steam », lequel lui avait demandé de travailler pour sa société.

À travers cette curieuse et étonnante anecdote, voici peut-être que s'ouvrent à nous, des perspectives immenses d'enseignements apparents possibles sur la puissance des jeux vidéo, en ligne ou non, et de la science informatique, puissance potentiellement disponible pour nous aider à raisonner peut-être quelques-uns de nos plus épineux problèmes quotidiens ?

Une hypothèse que ne contredirait sans doute pas notre ami le mathématicien britannique Lewis Carroll, auteur des fameux contes « Alice aux pays des merveilles » et « De l'autre côté du miroir »

<http://www.mediapart.fr/journal/economie/280115/c-e-que-les-jeux-video-ont-appris-au-nouveau-ministre-des-finances-grec>  
[http://www.lemonde.fr/pixels/article/2015/01/27/ce-que-les-jeux-video-ont-appris-au-nouveau-ministre-des-finances-de-grece\\_4564514\\_4408996.html](http://www.lemonde.fr/pixels/article/2015/01/27/ce-que-les-jeux-video-ont-appris-au-nouveau-ministre-des-finances-de-grece_4564514_4408996.html)

---

## Surveillance d'internet : sécurité 1- libertés 0 ?

---

Soumis par Pierre Fischhof, le 22/01/2015 - 23:09  
Mots-clés : Cybercriminalité, Cybersécurité, Homme et Systèmes d'Information

Quels sont les dangers possibles sur les libertés et l'efficacité potentielle réelle des mesures de surveillance d'internet réputées combattre le terrorisme, au nom de la défense de nos libertés d'expression et du triptyque « Liberté, Égalité, Fraternité » ?

Telles sont quelques-unes des questions contradictoires auxquelles tente de répondre le 22 janvier 2015 le site Atlantico, ceci au travers d'un débat organisé entre Eric Denécé, docteur ès Science Politique, directeur du Centre Français de Recherche sur le Renseignement, et Étienne Drouard, avocat, spécialisé en droit de l'informatique et des réseaux et ancien membre de la CNIL.

L'occasion ici de faire le point, d'une part après les attentats, d'autre part après les révélations si bouleversantes d'Edward Snowden sur les dérives de surveillances utilisées par des états à des fins partisans, politiques et économiques.

Cet article rappelle, de façon intéressante au-delà de l'anecdote, que le gouvernement français a utilisé le 24 décembre 2014 et la trêve des confiseurs, comme s'il avait des choses à cacher, pour faire passer un nouveau décret d'application concernant la surveillance d'internet... Une démarche pour le moins surprenante.

En synthèse, les questions posées par nos deux intervenants sont celles-ci, en plus de celles du non-recours à la CNIL, seul organisme entièrement compétent pour contrôler les procédures de sécurité :

« Qui contrôlera les mesures de surveillance préventive ? A quelles fins les outils d'analyse seront-ils utilisés ? Pour surveiller des terroristes, ou des mouvements de populations ? Prédire des attentats ou des votes ? La démocratie ne consiste pas à avoir confiance en les hommes et les objectifs qu'ils poursuivent, mais à mettre en place des processus pour que, confiance ou pas, les hommes qui agissent pour la sécurité publique soient contrôlés. »

<http://www.atlantico.fr/decryptage/surveillance-internet-securite-1libertes-0-et-pour-efficacite-quel-score-erice-denece-etienne-drouard-1967414.html>

## Arnaque par téléphone

---

Soumis par Martine Otter, le 27/01/2015 - 13:09  
Mots-clés : Arnaque, Cyber-attaque, Cyber-terroriste, Cybersécurité

J'ai reçu ce matin trois appels téléphoniques en anglais de quelqu'un se prétendant de Microsoft. Comme mon interlocuteur a commencé la conversation par « good afternoon » et que nous étions le matin, cela venait visiblement de plus à l'est...

Il souhaitait prendre le contrôle de mon PC en prétendant que ce dernier envoyait des messages d'erreur à Microsoft. J'ai résisté en lui expliquant (en mauvais anglais) que je ne pouvais faire confiance à un message téléphonique.

L'arnaque est référencée par Microsoft et par le Ministère de l'intérieur.

<http://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/Actualites/Dossiers/Arnaque...>

<http://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/Actualites/Dossiers/Arnaque-via-un-appel-d-un-agent-Microsoft>

Arnaque via un appel d'un agent Microsoft / Dossiers / Actualités - Police nationale - Ministère de l'Intérieur

Évitez l'escroquerie par téléphone | L'escroquerie cybercriminelle d'assistance technique | Les menaces de sécurité

Soyons donc prudents et méfiants !

**Commentaire #1 de : Pierre Fischof**  
**soumis le : 28/01/2015 - 15:57**  
**Arnaques criminelles par courriel**

Les conséquences de cette arnaque téléphonique, qui est un crime crapuleux des plus dangereux, auraient pu être désastreuses sur le plan personnel et professionnel, avec la prise de contrôle de l'ordinateur et de toutes ses données, à commencer par l'ensemble de ses contacts !

Très heureusement, le malencontreux « good afternoon » erroné a été ici rapidement salutaire. Mais ne comptons pas toujours sur ce type d'étourderies et autres fautes grammaticales ou orthographiques...

Par courriel, j'ai ainsi reçu il y a quelques jours un courriel très urgent m'indiquant que mon compte de messagerie devait être fermé d'ici quelques heures, suite à un grave problème technique. Comme vous pouvez vous en douter, le seul moyen de le rétablir était de procéder à un contrôle de mon authenticité en me reconnectant. Bien sûr, au moyen de mon identifiant et mot de passe, cela de naturel...

Très inquiété tout d'abord à la première lecture rapide de l'objet de ce courriel, j'ai trouvé ensuite cette brutale sommation à réagir plutôt curieuse et un peu suspecte... Pourquoi me demander de me reconnecter en fournissant mes identifiants et password ?

Vous imaginez aisément quelles auraient pu être les suites si, dans l'urgence, j'avais voulu « réparer » immédiatement l'incident afin de pouvoir tout remettre dans l'ordre... !

Toute ma messagerie aurait ainsi été volée, squattée et entièrement prise sous contrôle pour agir sur tous mes correspondants...

**Commentaire #2 de : Patrick Kineider**  
**soumis le : 02/02/2015 - 18:59**  
**Expérience et commentaire**

Chaque mois, outre 2 ou 3 tentatives de phishing via mail (banque, EDF, même Hotmail..), je reçois une dizaine d'appels sur smartphone, avec divers « disques » quand je consulte - brièvement et sans parler ! - le numéro en retour.

En cherchant un peu, j'ai découvert un site de pur recensement d'attaques téléphoniques, qui confirme que certains des numéros appelants sont déjà repérés chez certains utilisateurs de mobiles : <http://www.kimatel.fr/>

Ça n'arrête pas toutes ces attaques stupides qui constituent surtout pour moi une perte de temps, mais au moins on se sent moins seul...

## **Le piratage de nos webcams...**

---

Soumis par Pierre Fischhof, le 22/01/2015 - 16:25  
Mots-clés : Cybersécurité, Homme et Systèmes d'Information

Comme chacun le sait, l'internet des objets est absolument à l'abri des piratages... En voici une magnifique illustration au travers de webcam d'entreprises privées ou de particuliers dont l'image peut être tranquillement visualisée à des milliers de kilomètres de là, sur un autre continent. Cela serait déjà le cas pour plusieurs dizaines de milliers d'entre elles, selon le site Atlantico...

Le site nous interpelle, non sans humour, ainsi : « votre chambre et votre salon font-ils partie des 73 000 flux diffusés en direct sur un site russe ? », avec exemples tout à fait parlants à l'appui.

En précisant : « La technique est évidemment illégale. S'introduire et se maintenir dans un système informatique est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende par le code pénal français. » Le problème, c'est que la France est particulièrement exposée aux risques.

« Nous sommes dans le top 5 des pays les plus ciblés » prévient Étienne Drouard, avocat spécialisé en droit de l'informatique et des réseaux. « La question n'est pas de savoir si on va être piraté mais quand on va être piraté ». La plupart du temps, il s'agit d'un vol de données ou d'une escroquerie au particulier...

Et l'article d'expliquer quelques principes et techniques du piratage et du « social engineering », méthode d'espionnage facile par chaînages successifs pour qui dispose de temps, à l'aide du recoupement de données privées volées ou de données publiées sur les réseaux sociaux.

Un article documenté et illustré qui peut nous conduire à devenir, sinon « parano », pour le moins beaucoup plus prudents et vigilants quant à l'usage que nous faisons et pouvons faire des nouvelles technologies, celles-ci étant de moins en moins chères, tant elles peuvent nous séduire à juste titre par l'attrait de leur simplicité croissante et des bas coûts de télécommunication !

<http://www.atlantico.fr/decryptage/piratage-massif-webcams-dans-monde-votre-chambre-et-votre-salon-font-partie-73-000-flux-diffuses-en-direct-site-russe-etienne-1849602.html>

---

## **Certification et référentiel pour la sécurité des Clouds européens**

---

Soumis par Martine Otter, le 25/12/2014 - 13:08  
Mots-clés : Certification, Cloud computing, Confidentialité, Données personnelles, Risque, Sécurité des SI, Vie privée

L'Europe du Cloud est-elle en bonne voie ? La création de deux associations, Cloud Confidence et Cloud Foundry Foundation, nous indique une prise de conscience des entreprises européennes en matière de sécurité.

Cloud Confidence : une certification de sécurité des Clouds européens est née - JDN Web & Tech  
<http://www.journaldunet.com/solutions/cloud-computing/cloud-confidence-1114.shtml>

Le cloud en confiance - Cloud Confidence  
<http://www.cloudconfidence.eu/>

Oodrive est ainsi la première entreprise européenne certifiée sur la base d'un référentiel qui porte sur la protection des données personnelles, des données stratégiques de l'entreprise et du secret des affaires.

Et si la certification était l'avenir du Cloud en Europe ? (03/12/2014)

---

## **Vu du futur, 1984 est « un Big Brother de bac à sable »**

---

Soumis par Martine Otter, le 23/12/2014 - 11:17  
Mots-clés : Confidentialité, Fichage, Risque, Vidéosurveillance

Bien vu : effectivement les moyens de surveillance sont aujourd'hui bien plus diversifiés que ce qu'avait pu imaginer Orwell !

Vu du futur, 1984 est « un Big Brother de bac à sable » | France info

<http://www.franceinfo.fr/emission/nous-l-avait-promis/2014-2015/vu-du-futur-1984-est-un-big-brother-de-bac-sable-18-12-2014-18-30>

## L'Internet des objets est-il suffisamment sécurisé?

Soumis par Martine Otter, le 02/01/2015 - 10:03

Mots-clés : Accès sécurisé, Authentification, Hacker, Internet des objets, Mot de passe, Piratage informatique, Sécurité informatique

La question est posée pas de nombreux experts. La réponse est bien sûr négative, mais ce ne serait pas si grave, les hackers n'ayant pas encore trouvé grand intérêt à ce type de piratage.

Experts worry over Internet of Things security - ITP.net

<http://www.itp.net/601393-experts-worry-over-internet-of-things-security>

Traduction libre de l'article paru en anglais sur le site ITP.net :

Les experts en sécurité nous avertissent : les appareils de l'internet des objets (IdO) seront de plus en plus ciblés par les cybercriminels en 2015, alors que leur utilisation par les consommateurs et les entreprises ne cesse de croître.

Selon un récent rapport de Cisco, 2015 sera un « point de basculement » pour l'Internet des objets, avec une prévision de 50 milliards d'objets connectés en 2020. Cependant, les experts en sécurité nous avertissent que peu de réflexion est accordée aujourd'hui à l'identification de sécurité de ces appareils, certains allant jusqu'à accuser les fabricants de dispositifs IdO de lancer leurs produits en production sans tenir compte des implications de sécurité.

James Lyne, responsable mondial de la recherche sur la sécurité chez Sophos, a déclaré que, en 2015, les attaques de l'Internet des objets sortiront de l'étape de preuve de concept pour devenir des « risques ordinaires. »

« En 2014, nous avons pu constater que les fabricants de dispositifs Internet des objets ont échoué à mettre en œuvre les normes de sécurité de base - soit ils n'ont rien appris de la longue et douloureuse histoire des échecs informatiques, soit dans leur empressement à mettre leurs produits sur le marché, ils ne s'en soucient pas », a-t-il dit.

« J'ai personnellement piraté des routeurs sans fil avec des attaques Web de type injection de commande, des caméras de vidéosurveillance qui ne mettent pas en œuvre de dispositifs de verrouillage de compte, et des appareils sans fil que vous n'embêtez pas avec les noms d'utilisateur et mots de passe et qui font confiance par défaut au réseau local. »

Lyne a averti que, sans une meilleure sécurité, les attaques sur les appareils IdO sont susceptibles d'avoir un impact dans le monde réel. Il a appelé l'industrie de la sécurité à évoluer avec ces dispositifs, et les vendeurs de ces dispositifs à reconnaître l'importance de la sécurité. Il a également dit que les consommateurs devraient accroître la notoriété de cette question, afin que cela devienne une exigence commerciale.

Cela dit, Lyne a admis que l'Internet des objets a jusqu'à présent été moins exploité que l'industrie aurait pu s'y attendre. Il a dit que cela pourrait être dû au fait que les cybercriminels n'ont pas encore trouvé un modèle d'affaires qui leur permette de faire de l'argent via les attaques sur les dispositifs IdO. Mais il a averti que cela pourrait bien changer.

« Comme les types d'utilisation deviennent de plus en plus diversifiés, la probabilité de ces menaces émergentes [] se développe beaucoup plus - et si cette tendance se poursuit, la communauté des fournisseurs IdO n'aura pas verrouillé les questions de sécurité avant que cela arrive. Pire encore, contrairement à Microsoft, qui a appris à diffuser des patches, ces fournisseurs ne peuvent même pas disposer d'une infrastructure pour distribuer des mises à jour en temps opportun ».

Cependant - pour le moment, au moins - tous les experts en sécurité ne sont pas aussi préoccupés par les menaces de l'IdO que Lyne. Selon Corey Nachreiner, le directeur de la stratégie de la sécurité et de la recherche de WatchGuard, la sécurité entourant l'internet des objets ne devrait pas constituer un sujet d'inquiétude pour les entreprises en 2015.

« Les dispositifs informatiques embarqués sont partout et ont des failles de sécurité. Cependant, les cybercriminels d'aujourd'hui ne se contentent généralement pas de pirater pour le plaisir de le faire », a-t-il dit.

« Ils ont besoin de motivation. Il n'y a pas beaucoup de valeur aujourd'hui dans le contrôle de votre montre ou d'un téléviseur, alors nous ne verrons pas les pirates les cibler directement. Pour l'instant. »

## **Bilan des cyber-attaques 2014 : on n'arrête plus le progrès !...**

---

Soumis par Pierre Fischhof, le 22/12/2014 - 16:44  
Mots-clés : Cybercriminalité, Cybersécurité, Homme et Systèmes d'Information, Technologies

Voici, avec le recul, sur le site Atlantico, un bilan de piratages informatiques de 2014. Ce bilan a été dressé par Gerome Billois, un expert auprès du CLUSIF (club pour la sécurité de l'information en France), dont on n'ose pas considérer, même si c'est son métier, qu'il serait seulement intéressé à noircir le tableau pour faire croître les affaires. Ces vols considérables de données économiques collectives et personnelles, quand elle ne touchent pas à la réputation publique d'un pays ou d'une personnalité des arts nous ramènent, en ce qui concerne les capacités des technologies à contribuer à notre bonheur, à un surcroît de recul, de vigilance et de modestie...

Sony contraint de revenir un temps au papier, au crayon et aux fax, cela n'est pas de la science-fiction mais, dans la réalité, serait le fruit d'un règlement de compte diplomatique international dans la guerre idéologique et culturelle.

Ceci parmi beaucoup d'autres vols de données de grandes sociétés, dont les victimes et autorités préfèrent souvent ignorer ou cacher l'ampleur, à tel point qu'il est de bon ton d'en douter... Des détails approfondis, donc dans l'article dont le lien est ci-joint...

(N.B. : Cela ne doit pas cependant nous faire oublier les vols quotidiens par téléphone, internet, ou de visu, auxquels il nous faut être tous de plus en plus, personnellement, vigilants. Si l'on vous annonce, donc, que vous n'avez pas utilisé tous les avantages auxquels vous aviez droit et que, comme très bon client, l'on va vous faire bénéficier d'une offre privilégiée, ou, que vous allez bénéficier d'un héritage inattendu ou, au contraire, que l'un de vos proches ou amis, désespérément perdu sans argent au fin fond de l'Afrique ou l'Australie, a besoin de toute urgence et confidentiellement de votre secours pour rentrer sain et sauf à Paris, alors attention : méfiance ! Vérifiez vos sources d'information, surtout si cela est signé de l'une des personnes qui vous est le plus cher !.... Et ne répandez pas vos informations et photos cruciales sur le net...)

« L'actualité a été chargée cette année et devrait l'être encore en 2015. Le CLUSIF (club pour la sécurité de l'information en France, association loi de 1901) réalisera son panorama de la cybercriminalité le 14 janvier 2015 dans l'après-midi à Paris. Les principaux cas cyber de l'année 2014 seront décryptés et les tendances pour 2015 identifiées. »

<http://www.atlantico.fr/decryptage/2014-annee-pirates-retour-pires-attaques-hackers-gerome-billois-1917152.html>

---

## **Économie collaborative et productivité**

---

Soumis par Martine Otter, le 18/12/2014 - 09:14  
Mots-clés : Économie, Économie collaborative

Un article intéressant, à contre-courant de l'engouement actuel pour le travail collaboratif. L'économie collaborative, par son aspect souterrain, générerait des distorsions fiscales associées à une perte de productivité.

Le travail y serait peu rémunéré, des plates-formes comme Uber et Airbnb rémunérant les propriétaires de véhicules ou d'appartement, sans avantage réel pour leurs clients...

UberPop, Airbnb, l'économie collaborative et les inégalités au XXIème siècle - L'Econome  
<http://leconome.blogs.liberation.fr/2014/12/17/uberp-op-airbnb-leconomie-collaborative-et-les-inegalites-au-xxieme-siecle/>

Le débat est ouvert...

---

## « Des tabulatrices aux tablettes » (présentation publique de l'ouvrage du 24/11/2014)

---

Soumis par Pierre Fischhof, le 17/12/2014 - 02:45  
Mots-clés : Homme et Systèmes d'Information,  
Progrès scientifique, Technologies

« Des tabulatrices aux tablettes - La longue marche des systèmes d'information d'entreprise vers l'ère numérique ».

Une conférence de présentation et de débat donnée le 24/11/14 au Centre Universitaire Léonard de Vinci

Lundi 24 novembre 2014 s'est tenue une présentation publique par ses auteurs de l'ouvrage « Des tabulatrices aux tablettes – La longue marche des systèmes d'information d'entreprise vers l'ère numérique », à La Défense, dans les locaux du Centre Universitaire Léonard de Vinci (ESILV). Un ouvrage collectif publié sous la direction de Jean Rohmer et sous l'égide de l'institut Fredrik R. Bull, sous le patronage du CIGREF aux éditions NUVIS.

### L'objet de l'ouvrage

Nous ne dirons que quelques premiers mots, simplement destinés à mettre en appétit, de cet ouvrage collectif monumental, presque encyclopédique (ceci malgré les pointes d'humour décalé dont il est égayé pour introduire de façon ludique chacun des chapitres) issu de travaux communs et individuels effectués durant plus d'une décennie dans le cadre de demi-journées régulières d'un groupe de l'Institut Fredrik R. Bull.

Son objet est, dans une prise de recul permettant la perspective, de retracer sous différents angles l'évolution historique des systèmes d'information d'entreprise et de la science informatique, en faisant le point de leur continuité et de leurs différentes ruptures d'innovation, de la situation contemporaine et des différentes directions possibles dans lesquelles ceux-ci pourraient évoluer, tant sur les plans économiques qu'humain et technologique.

Et ceci avec des acteurs et témoins de pointe dans leurs domaines. Sans doute ce livre deviendra-t-il un ouvrage de référence et d'étude dans les domaines qu'il aborde.

Nous ne dirons que quelques premiers mots, simplement destinés à mettre en appétit, de cet ouvrage collectif monumental, presque encyclopédique, issu de travaux communs et individuels effectués durant plus d'une décennie dans le cadre de l'Institut Fredrik R. Bull, et quelques mots de sa présentation. Nous reviendrons ultérieurement sur celui-ci à l'occasion de conférences-débats.

On retrouve dans cet ouvrage, parmi les douze signatures, celle de Sophie Houssiaux, ingénieur Supélec, Vice-Présidente R&D du Groupe Bull, de Pierre Berger, ancien rédacteur en chef des magazines 01 Informatique et Le Monde Informatique, de Michel Volle, économiste polytechnicien, ou encore de Jean Rohmer, informaticien, docteur-ès-sciences, spécialiste en Intelligence Artificielle, qui nous ont fait part de leurs réflexions sur l'évolution des S.I.

### Quelques questions et réflexions des auteurs

Coordonnant la soirée, Jean Rohmer a interviewé, face au public les différents co-auteurs présents de l'ouvrage, pour qu'ils se présentent tour à tour, avant de se présenter lui-même, puis qu'ils répondent tour à tour, chacune et chacun à leur manière et dans leur spécialité, souvent à une même question, ce qu'ils ont fait de très bonne grâce, ce qui a donné un échange très sympathique et des interpellations et échanges avec la salle sur l'histoire de l'informatique d'entreprise (depuis le boulier, le métier à tisser et l'orgue de barbarie), sur son actualité (moins faite aujourd'hui de tabulatrices, de tubes à vide et de cartes perforées que d'ardoises numériques et de serveurs de traitements et de données interconnectés par un réseau internet curieusement nommé du doux nom de « nuage »), ainsi que sur son devenir possible en terme d'extraordinaires réseaux de savoirs, de cultures, de connaissances et de mises en relation interpersonnelles.

Ont pu en même temps être soulignés les différentes attitudes et aptitudes, culturelles et sociales si contrastées de chaque génération d'âge actuelle devant les anciens et les nouveaux outils qui se présentent (générations « X », « Y » et à présent « Z » ?)...

Après avoir brièvement rendu hommage à l'antiquité, aux Égyptiens aux Grecs, Romains, Chinois et aux Arabes, voire à d'illustres mathématiciens français ou européens, d'un certain Descartes et du musée des Arts et Métiers, on a parlé de Turing, de sa machine, de la course au décodage des messages ennemis pendant la seconde guerre mondiale et des big data destinés, par exemple, à trouver les auteurs de tentatives de fraudes ou les préférences de la clientèle.

On a parlé aussi de l'ordinateur TERRA 1000, premier ordinateur eu Europe (cocorico!) à atteindre le Pétaflop...

Michel Volle a parlé, comme d'une troisième révolution technique, vers le milieu des années 70, de la révolution de l'informatisation, et évoqué des Systèmes d'Information, pour la plupart mal conçus, pour conclure sur un dialogue nécessaire entre le « possible » et « l'usage »...

L'entreprise automobile Simca a ensuite été évoquée pour une première rencontre avec un ordinateur : un IBM 360, pour évoquer ensuite le CNAM et la « Pascaline » de Pascal, les automates de Vaucanson, les premiers réseaux de télétypes, voulant montrer que l'informatique a toujours été liée aux réseaux de télécommunication, les premiers PC et l'automatisation des contrôles de procédés industriels dans l'automobile.

Un autre intervenant, parmi les auteurs, a évoqué, comme ingénieur physicien, sa première rencontre avec des machines numériques et a expliqué la raison pour laquelle il avait écrit un chapitre sur les ERP.

Pierre Berger, dont on pourra consulter une partie des idées sur son site internet, s'est demandé ce que nous avons appris sur le numérique depuis les Grecs et depuis les écrits scientifiquement prophétiques de Jules Verne décrivant la messagerie Skype en 1889 !....

On a parlé ensuite de l'immense puissance fournie par le binaire, dont j'ai alors appris avec surprise que l'origine ne remonterait pas à l'informatique mais, plus fondamentalement, à l'origine de la vie biologique et de l'information ADN !.... (Dame nature, l'Univers ou Dieu, n'étaient-ils pas les premiers informaticiens ?)

Ceci est, pour le moment, à suivre, et nous reviendrons ensemble sur tous ces sujets qui nous ont passionnés...

## La structure de l'ouvrage

L'ouvrage est structuré en trois parties : rétrospective du passé, analyse du présent et prospective de l'avenir, bien que ces trois temps soient très entremêlés ; la révolution du hardware se montre depuis les origines, toujours « plus de la même chose » simplement toujours plus miniaturisé, moins cher et toujours plus puissant, et que la révolution espérée des logiciels se heurte finalement depuis toujours à la difficulté d'évolution fondamentale des mentalités des êtres humains.

### **Introduction, par Jean Rohmer**

#### **Première partie : Une longue histoire récente**

- 1910-2010 : un siècle de systèmes d'information, par Pierre Berger
- Une très vieille science, l'informatique, par Maurice Nivat
- Quarante ans après : une relecture de « L'homme informatifié », par Jean Rohmer
- Une approche historique : le numérique en ingénierie chez PSA, par Jean-Jacques Urban-Galindo

#### **Deuxième partie : L'entreprise producteur et utilisateur de l'informatique**

- Des vieilles applications aux nouveaux processus, par Michel Volle
- L'industrialisation du logiciel à l'aube du XXIe siècle, par Guy Lapassat
- Mise en place d'un ERP : projet informatique ou projet d'entreprise ?, par Jean-Claude Vannier
- Les managers de l'entreprise numérique, par Bruno Ménard

#### **Troisième partie : Réseaux de connaissances**

- Entreprise 2.0 et réseaux sociaux, par Alain Garnier
- Gestion des grands projets dans l'Extreme Computing, par Sophie Houssiaux
- Le « Knowledge Management » dans les entreprises et les organisations : à la recherche de l'humain perdu, par Eunika Mercier-Laurent

#### **Conclusion, par Hervé Lorenzi**

Cet ouvrage et ces rencontres avec ses auteurs se sont révélés extrêmement stimulants et enthousiasmants pour mieux comprendre et décrypter ce qui se trame aujourd'hui dans le domaine des Systèmes d'Information, de Communication et dans les technologies numériques.

On n'aurait jamais soupçonné à quel point la compréhension du passé permet d'éclairer de façon si lumineuse le présent et l'avenir.

En sera-t-il de même pour vous-même ?

<http://www.itrnews.com/articles/152300/tabulatrices-tablettes-longue-marche-systemes-information-entreprise-vers-ere-numerique.html>

[http://www.institutbull.com/fr/▲](http://www.institutbull.com/fr/)